

Toyota rappelle Proace BEV, Proace City BEV Camionnette/Véhicule utilitaire léger

Image non disponible

- Noms des modèles ou références concernés : **Proace BEV, Proace City BEV Véhicule utilitaire léger, Nom du modèle (Code-cadre): Proace BEV & Proace City BEV (BKYS21, BKYS41, BPZS22, BPZS42, BPZS43, MDZS22, MDZS42, MDZS43, MDZS44, MDZS62, MDZS62, MDZS63, MDZZ42, MDZZ43, MDZZ44, MDZZ62, MDZZ63, MPYS21, MPYS41, MPYZ41, MPYZ41, MPYZ61); Année de modèle: 2023.**
- Marque : **Toyota**
- **GTIN 24.09.2020 - 23.12.2022.**
- Informations complémentaires : **e2*2007/46*0685*11, e2*2007/46*0686*12, e2*2007/46*0537*18, e2*2007/46*0538*20.**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Le système de climatisation peut être défectueux, causant une perte de courant à l'intérieur du compresseur. Le logiciel de diagnostic détectera cette perte de puissance et arrêtera le groupe motopropulseur du véhicule sans avertissement, ce qui augmentera le risque d'accident.**
- Risques encourus par le consommateur : **Blessures**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **contacter le concessionnaire.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre